

Châtillon sur Cluses

📍 15 Place de la Mairie - 74300 Châtillon-sur-Cluses

☎ 04 50 34 26 42

✉ mairie@chatillonsurcluses.fr

📌 communedechatillonsurcluses



Les brèves du Petit Cassandrin

RECENSEMENT Vous êtes travailleurs frontaliers suisses et doubles nationaux dans le canton de Genève et habitez Châtillon-sur-Cluses ? Faites-vous recenser auprès du secrétariat de mairie !

MISE À JOUR DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE Dans le cadre de la mise à jour du fichier des concessions du cimetière, il est demandé à toutes les familles dépositaires d'une concession de bien vouloir se rapprocher du secrétariat de la mairie afin de pouvoir mettre à jour entre autres les coordonnées du référent de la concession.

Merci par avance pour votre collaboration, qui va permettre une gestion optimisée des places du cimetière.

HORAIRES ÉTÉ AGENCE POSTALE L'agence postale sera fermée les samedis matin en juillet et en août

Directeur de la publication : Cyril Cathelineau, Maire - **Rédaction :** Commission Communication - 15 Pl. de la Mairie, 74300 Châtillon-sur-Cluses - **Crédits photos :** Mairie de Châtillon, Alain Pourret, Claudie Schott, A. Lorphelin, Patrimoine Numérique, Freepik. **Création et impression :** Imprimerie Monterrains à Cluses avec des encres végétales sur papier certifié Écolabel et PEFC. Le bois utilisé pour cette pâte provient de forêts et plantations gérées de manière durable.



SERVICES

• Mairie

Ouverture au public
du lundi au vendredi
de 8h à 12h

• Agence postale communale

Ouverte du mardi au samedi
de 8h à 12h

Levée du courrier : 11h30

☎ 04 50 34 26 54

• Service périscolaire

Inscriptions via le portail
famille accessible sur le site
internet de la commune

• Bibliothèque municipale

Inscription gratuite

Horaires :

Le mercredi de 10h à 11h30 et
de 16h30 à 18h

Le samedi de 10h à 12h

✉ bibchatillon@gmail.com

☎ 04 85 42 00 81
Pendant les heures de permanence

🌐 bibliotheque-chatillon74.fr
Catalogue en ligne

“ Citation

Si vous voulez aller
vite, partez seul. Si vous
voulez aller loin, partez
ensemble.

proverbe africain

Ne pas jeter sur la voie publique.

Châtillon sur Cluses

Le Petit Cassandrin

- N°6 JUIN 2023 -





MOT DU MAIRE

CHÈRES CASSANDRINES ET CHERS CASSANDRINS

LE TRAVAIL, L'ENGAGEMENT ET L'INVESTISSEMENT de votre équipe municipale durant ces trois premières années de mandat portent leurs fruits. Les travaux structurants vont pouvoir débiter à partir de cet automne en respectant différentes phases. C'est d'abord la mairie qui va être l'objet de toutes les attentions. Réhabiliter un bâtiment existant trouve tout son sens à l'heure où la non-artificialisation des sols est un sujet d'actualité. Un projet qui allie modernité, histoire, rénovation énergétique, accessibilité, qualité de l'air ou encore bien-être au travail. Cette rénovation a su séduire et convaincre nos partenaires financiers grâce à un travail mené depuis de nombreux mois par notre cabinet d'architectes et des élus municipaux très investis. Nous avons déjà obtenu des financements de l'Etat dans le cadre du Fonds vert (nouveau dispositif pour accélérer la transition écologique), de la région AURA, du département de Haute-Savoie et nous avons candidaté sur deux autres dispositifs. De l'argent public bien utilisé au service des habitants.

ACCOMPAGNÉ D'UN CABINET DE MAÎTRISE D'ŒUVRE, nous menons également une réflexion sur l'aménagement et la sécurisation du centre village. Là

encore, c'est une nécessité. Sécuriser l'accès des véhicules sur la route départementale et donner une vraie place aux piétons en renaturant cet espace où l'enrobé a pour l'instant la part belle ! La réunion de concertation, qui s'est tenue le 3 avril, a permis à chacun de pouvoir s'exprimer et de faire avancer ce beau projet. Un travail de concertation et de co-construction a également eu lieu avec une classe de l'école de Châtillon. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à réfléchir à ce que pourrait être leur cour d'école ! La première étape de l'aménagement sera concentrée autour de cette dernière.

JE VOULAIS ÉGALEMENT VOUS DIRE UN MOT SUR LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

et notamment sur la mobilité. Le service de navettes estivales va reprendre du service à partir du 1er juillet. Il vous permettra de vous déplacer dans la vallée du Giffre, de Sixt à Mieussy mais également de rejoindre les plateaux de Sommand et Praz de Lys, le Col de Joux Plane ou encore de vous rendre au Lignon pour une petite randonnée. Des itinéraires, dans lesquels rando et navettes seront couplées, vous seront proposés en nouveauté pour cet été. Cette année, la ligne qui passe par Châtillon descendra jusqu'à Cluses, permettant de relier la vallée de l'Arve et celle du Giffre. L'arrêt cassandrin est situé sur la place de la mairie. Toutes les informations et tarifs sont disponibles sur le site des Montagnes du Giffre. Cyclable, rézo pouce, cheminements piétons, transports collectifs, la Communauté de communes avance sur les questions de mobilité !

JE VAIS TERMINER en vous souhaitant, au nom du conseil municipal, un très bel été. Qu'il soit source de bons moments passés en famille ou entre amis. Le bien vivre ensemble et la bienveillance doivent être une priorité à l'heure où les réseaux sociaux, notamment, permettent parfois à certain de faire ressortir ce qu'ils ont de plus mauvais en eux.

Prenez soin de vous et de vos proches et sachez que vous pouvez compter sur votre équipe municipale pour continuer à mettre toute son énergie au service de notre beau village et des Cassandrins.

Votre maire,
Cyril CATHELIN



Remise de la médaille du travail de Claire Mazeyrac

Beaucoup d'émotions lors de la remise de la médaille d'argent pour 20 ans de service à Claire Mazeyrac, agent territoriale spécialisée des écoles maternelles (ATSEM), en présence d'élus et agents de la collectivité.

L'occasion de la remercier pour le travail effectué et pour son engagement auprès des centaines de petits Cassandrins qu'elle a accompagnés !

Une belle reconnaissance du travail accompli au sein de notre école.



Présentation des premiers lauréats du Fonds Vert à Paris



Emplois été

Après une première expérience très concluante avec l'embauche d'une étudiante en juillet 2022, la commune renouvelle son offre d'emplois d'été pour des lycéen(e)s ou étudiant(e)s résidents sur la commune. CDD 1 mois, en juillet et août, 35 heures par semaine.

UN BUDGET 2023 STRATÉGIQUE

Lors de sa séance du 23 mars, le conseil municipal a adopté le budget 2023 de la commune qui va notamment permettre de financer une première étape du réaménagement du cœur de village.

Il a également adopté, préalable indispensable, une déclaration de projet mettant le plan local d'urbanisme (PLU) en conformité, après une enquête publique qui a fait l'objet d'un avis favorable du commissaire enquêteur.

Le projet d'aménagement a été présenté aux Cassandrins lors d'un atelier de concertation citoyenne le 3 avril.

Le budget 2023 comprend ainsi notamment des dépenses et des recettes liées au démarrage des « grands chantiers » de réaménagement du cœur de village.

Les autres dépenses de fonctionnement et d'investissement sont maintenues ou légèrement augmentées.

Un budget 2023 pour le réaménagement du cœur de village

Des dépenses nouvelles

ÉTUDES PRÉALABLES

200 000 €

Assistance à maîtrise d'œuvre (réhabilitation de la mairie et requalification des espaces du cœur de village).

TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS ET ESPACES COMMUNAUX

550 000 €

- première tranche de la réhabilitation de la mairie ;
- première tranche du réaménagement de la cour de l'école.

ACQUISITIONS DE TERRAINS ET D'UNE GRANGE À DÉMOLIR

400 000 €

Ces acquisitions permettent de :

- créer un nouveau parking à proximité immédiate de la mairie ;
- dévier la route des Bossonnets vers le rond-point ;
- réaliser une liaison entre la cour de l'école et un nouvel espace de jeu et de récréation entre l'école et la chapelle.

DÉPENSES DIVERSES

125 000 €

- installation d'algécos pendant les travaux de réhabilitation de la mairie ;
- démolition de la grange à côté de la mairie ;
- frais d'actes notariés.

Des recettes nouvelles

SUBVENTIONS

270 000 €

- subventions spécifiques État, région et département : 170 000 €
Cette somme représente 1/3 des subventions attendues
- subventions du département (contrat départemental d'avenir et de solidarité) : 100 000 €

VENTE DE TERRAIN

280 000 €

- Vente d'un terrain communal à Délices d'Alpage, porteur du projet de conserverie artisanale (atelier de fabrication, halle gourmande, espaces d'animation).

Un budget 2023 au service de tous les Cassandrins

VOIRIE ET RÉSEAUX

445 000 €

- 300 000 € : rénovation de la voirie (250 000 € en 2022).
- 75 000 € : entretien des routes, fossés et abords.
- 10 000 € : sel de déneigement, enrobés.
- 50 000 € : rénovation des réseaux d'eaux pluviales.
- 10 000 € : entretien des forêts communales.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

107 000 €

- 50 000 € : participation unique à l'installation de la chaudière à bois et du réseau de chaleur.
- 57 000 € : frais de chauffage au bois de la mairie, de l'école et de la salle Béatrix.

PERSONNEL

403 000 €

(idem 2022).

SCOLAIRE

105 000 €

- 38 000 € : activités culturelles et sportives des enfants de l'école.
- 55 000 € : restauration scolaire et entrées piscine.
- 12 000 € : mobilier, matériel pédagogique, peinture.

VIE LOCALE

70 000 €

- 45 000 € : subventions aux associations.
- 20 000 € : colis des Anciens, repas des Sages, feu d'artifice, octobre rose, 11 novembre, vœux, tour de France.
- 5 000 € : illuminations.

TRANSPORTS

20 000 €

Contribution au financement des navettes hivernales et estivales.

COMMUNICATION

16 000 €

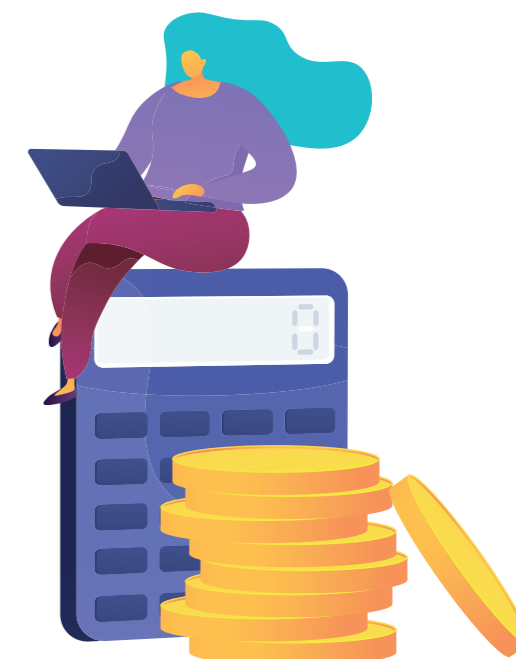
- 8 000 € : Petit Cassandrin et autres supports.
- 8 000 € : Changement des panneaux d'affichage.

Quelles perspectives financières ?

Les soldes positifs des précédents budgets et les recettes attendues en 2023 permettent d'équilibrer le budget sans recourir cette année à de nouveaux emprunts.

Dans ce contexte favorable, le conseil municipal a décidé de **ne pas augmenter les taux des impôts locaux** (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires). Les recettes fiscales de la commune augmenteront toutefois en raison de la révision en hausse (+7,1%) par l'État des bases d'imposition.

En 2024, le recours à l'emprunt sera nécessaire pour poursuivre les travaux de réhabilitation de la mairie et de réaménagement du cœur de village.





Mise en route
chaufferie
bois réseau de
chaleur



Déneigement
cet hiver



Construction
muret
chaufferie



Nettoyage des
bordures de route



Travaux
route des Bois



Travaux chemin
des Guers



Gestion arbre
route de la Côte

Pose de 80 piquets réflecteurs sur le tronçon
du bois du seigneur par l'ACCA



Travaux
d'élagage rte des
Bois, de la Cascade
Balmotte Grange
des Perriers

Ouverture de la cantine à nos retraités pour développer les liens intergénérationnels et rompre l'isolement...

Tel est le but recherché par le projet soutenu par l'équipe municipale et le personnel du péri scolaire et voté en conseil municipal le 11 juin 2023. Le projet : ouvrir la cantine un jour par semaine, le lundi, à 4 retraités de la commune souhaitant partager un repas avec nos écoliers.

> **Comment faire** : contacter le secrétariat de mairie pour vous inscrire au préalable.

> **Combien ça coûte ?** 8 euros

> **A partir de quand :** Juin 2023

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le règlement modificatif de la cantine sur le site de la commune ou appeler le secrétariat.

N'hésitez pas pas... les enfants et l'équipe vous attendent... venez tester...



Peri scolaire

De l'échange, de la convivialité, de la créativité...

pour nos élèves au sein du service péri scolaire, encadré par une équipe compétente et dynamique.



Retour en images

Succès renouvelé pour La Ripaille Cassandrine avec l'organisation de son 2^{ème} Marché de Noël



Atelier de concertation



Sortie Chartreuse Vit anim 'C



Félicitations à notre nouveau porte drapeau Gérard Bétemps



Cérémonie du 8 mai

Repas des sages



Remise des cadeaux à notre doyenne et doyen présent au repas des sages



Voeux



La Chorale Cassandrine au Marché de Noël

Distribution des 100 colis des anciens



Carnaval de l'APE

Vide grenier LaMarmotte

Matinée nettoyage ACCA



Beau succès pour le marché aux fleurs Vit anim 'C



Remise colis de Noël par les enfants du péri scolaire à quelques anciens



Concert de Noël Chorale Cassandrine et Choeur de la Vallée d'Aulps

La vannerie à Châtillon

L'activité de la vannerie à Châtillon a débuté en 2011 sous la houlette de Jean Tétaz qui nous a transmis son savoir.



« Ce savoir, Jean le détenait de Léon Anthonioz et ce sous la présidence de Marie-Claude Chaffard à laquelle j'ai succédé. Nous travaillons essentiellement avec de la viorne qui est un matériau que nous allons cueillir à la fin de l'automne le long du Giffre. Nous sommes actuellement une dizaine de membres qui nous réunissons à la salle Béatrix les samedis matin pendant la période hivernale.

Ensuite, chacun repart avec ses réalisations, qui un panier, qui une corbeille, qui un dessous de plats... en attendant la prochaine saison. Notre but étant de maintenir et de transmettre ce savoir ancestral, les nouveaux venus seront bien accueillis et nous sommes prêts à donner nos conseils. » *Claudie Schott*

Voici nos coordonnées :
vannerie_cassandrine@laposte.net

L'Harmonie recrute !

Vous êtes musicien(ne) et vous souhaitez intégrer un ensemble musical, alors n'attendez plus et venez nous rejoindre à l'Harmonie de Châtillon-sur-Cluses : L'Echo des 2 Vallées ! Harmonie conjointe avec celle de Saint-Sigismond La Lyre Républicaine.

Au-delà des instruments conventionnels pour une harmonie, peuvent se rajouter la guitare basse et le piano (synthétiseur).

Nous nous réunissons tous les vendredis soir à 20h30, pour partager une même passion : **la musique.**

Au-delà de la passion, c'est une rencontre pluri-générationnelle qui a lieu chaque vendredi permettant de proposer un programme musical varié alliant partage, entraide, harmonie, bonne humeur et bonne ambiance du plus jeune au plus ancien.

Vous l'aurez compris, ni l'âge ni le niveau ne sont un frein pour intégrer les rangs de l'Harmonie. Alors rejoignez-nous ! A très vite cher(e) ami(e) mélomane !

Contact : l'echo2vallees@gmail.com

Cassandrines et Cassandrins, pensez navettes estivales !

Un dispositif qui poursuit son développement : les navettes permettront de se déplacer 7 jours sur 7 dans la vallée depuis Mieussy jusqu'à Sixt-Fer-à-Cheval, et vers des sites particulièrement appréciés l'été :

les plateaux du Praz-de-Lys et de Sommand | le Col de Joux Plane | les lacs de Morillon et Samoëns | la Cascade du Rouget, le Lignon | le Cirque du Fer-à-Cheval...

Que ce soit pour visiter les villages, aller voir de la famille ou des amis, se rendre sur un départ de randonnée ou faire quelques courses... Il sera donc possible d'emprunter une navette et de laisser sa voiture au garage ! Ce service, coordonné par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, bénéficie du soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des huit communes du territoire, et de l'appui promotionnel des offices de tourisme.

Retrouvez toutes les infos sur :
www.montagnesdugiffre.fr
Rubrique Vivre et habiter > déplacement

LIGNES ESTIVALES
7j/7, sans réservation

LIGNE 1
MIEUSSY → CIRQUE DU FER-À-CHEVAL
50 PLACES / 6 VÉLOS

LIGNES 2 et Y94*
CHÂTILLON-SUR-CLUSES → CIRQUE DU FER-À-CHEVAL
50 PLACES / 6 VÉLOS

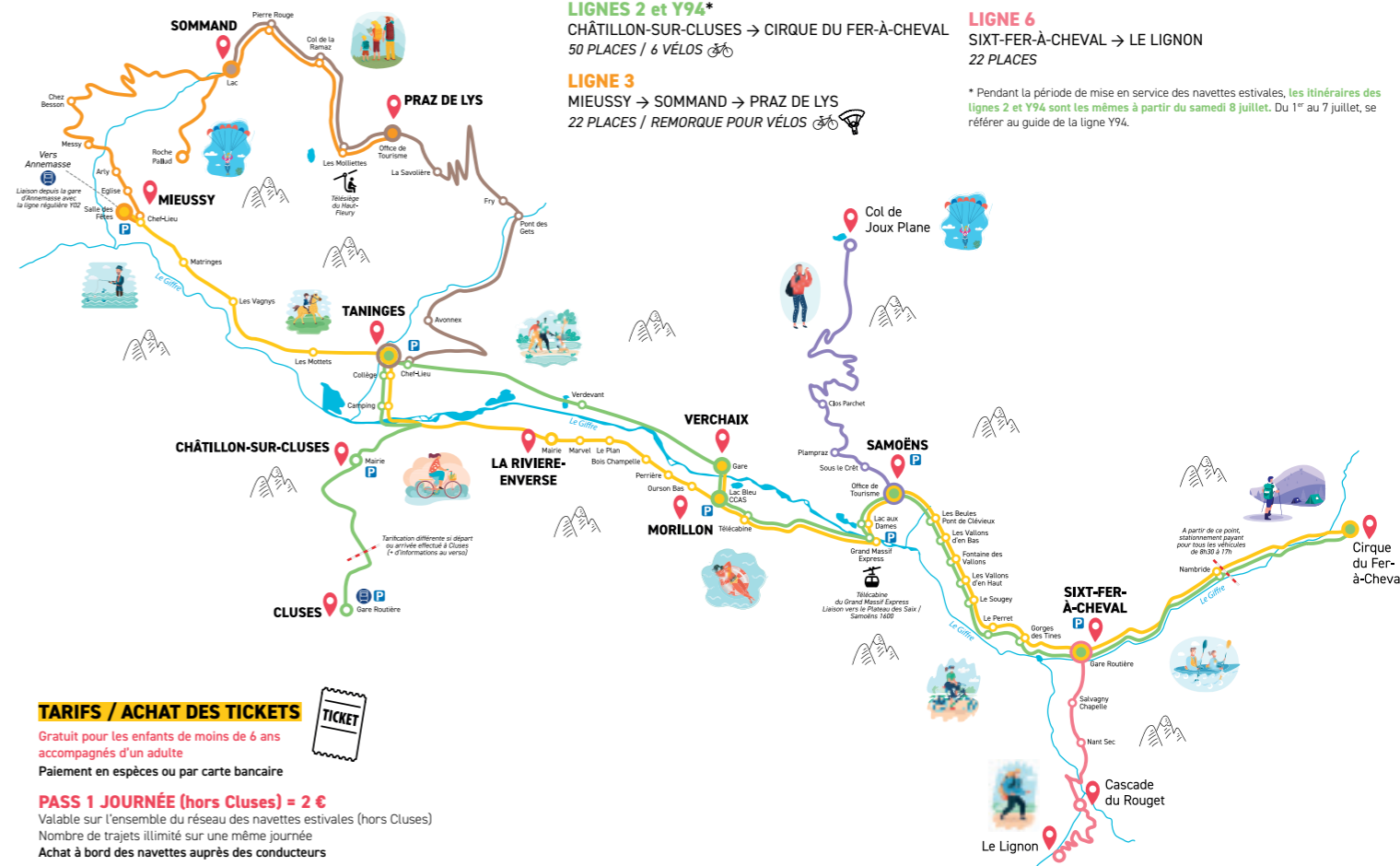
LIGNE 3
MIEUSSY → SOMMAND → PRAZ DE LYS
22 PLACES / REMORQUE POUR VÉLOS

LIGNE 4
TANINGES → PRAZ DE LYS → SOMMAND
22 PLACES / REMORQUE POUR VÉLOS

LIGNE 5
SAMOËNS → COL DE JOUX PLANE
50 PLACES / 6 VÉLOS

LIGNE 6
SIXT-FER-À-CHEVAL → LE LIGNON
22 PLACES

* Pendant la période de mise en service des navettes estivales, les itinéraires des lignes 2 et Y94 sont les mêmes à partir du samedi 8 juillet. Du 1^{er} au 7 juillet, se référer au guide de la ligne Y94.



TARIFS / ACHAT DES TICKETS

Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte
Paiement en espèces ou par carte bancaire

PASS 1 JOURNÉE (hors Cluses) = 2 €
Valable sur l'ensemble du réseau des navettes estivales (hors Cluses)
Nombre de trajets illimité sur une même journée
Achat à bord des navettes auprès des conducteurs

DÉPART ou ARRIVÉE CLUSES / PASS 1 JOURNÉE = 6 € ou 8 €
En cas de départ ou d'arrivée à Cluses, pass 1 journée uniquement disponible
→ 6 € depuis ou vers les communes de Châtillon-sur-Cluses, Taninges, Mieussy, La Rivière-Enverse, Morillon et Verchaix.
→ 8 € depuis ou vers les communes de Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval.
Achat à bord des navettes auprès des conducteurs

PASS 10 JOURNÉES = 10 €
Valable sur l'ensemble du réseau des navettes estivales (hors Cluses)
Carte non nominative
Achat à bord des navettes auprès des conducteurs ou dans les Offices de tourisme
Dans une démarche d'éco-responsabilité, merci de restituer la carte auprès d'un conducteur ou d'un Office de tourisme

ABONNEMENT ÉTÉ 2 MOIS = 20 €
Abonnement nominatif, valable durant toute la période de circulation des navettes estivales, du 1^{er} juillet au 27 août 2023. Nombre de trajets illimité.
Achat en ligne sur autocarsjacquet-boutique.agiltrack.fr
Une fois la commande effectuée en ligne, la carte d'abonnement peut être envoyée par courrier ou retirée à la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre aux horaires d'ouverture au public.

Rando' Bus
La rando sans mon auto !

Nouveau cet été ! La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et les offices de tourisme vous proposent une sélection de 15 balades "clé en main", à réaliser en complément du service de navettes estivales. Une façon originale d'associer la navette et la marche - ou l'inverse - pour réaliser de jolies boucles dans la vallée !

Ensemble protégeons notre environnement et améliorons notre qualité de vie !

MIEUX et PLUS TRIER SES DÉCHETS : Je trie parce que je le vaux bien !
Le tri des déchets permet de préserver les ressources naturelles mais aussi de maîtriser la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ou encore de redonner vie à des déchets !
Trier est un geste simple, pratiqué par 51% de la population française.

MON EMBALLAGE, JE PEUX LE TRIER ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri sont plus simples : nouvelles consignes et 2 conteneurs au lieu de 3 !

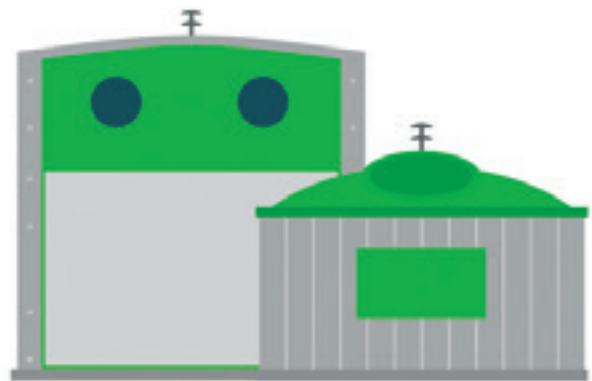
1 – Tous les emballages se trient ! Parmi les nouveautés, on trouve notamment, les pots, les barquettes et les films en plastique.
Le saviez-vous ? Vous pouvez trier également tous les petits emballages métalliques (couverts, capsules de café...)



2 – Un seul et même conteneur JAUNE pour déposer tous vos emballages en plastique, métalliques, cartonnettes, briques alimentaires et papiers (journaux / magazines, publicités...). En effet, la modernisation de notre nouveau centre de tri permet, désormais, de **trier tous ces matériaux, même mélangés**.

> Grâce à ce nouveau geste, encore plus d'emballages seront recyclés : + 400 tonnes par an.

> Pour le verre rien ne change, il doit être déposé dans le conteneur vert !



MON POINT DE COLLECTE LE PLUS PROCHE

- Route de Blanc
- Route de la Cascade
- Route des Bois
- Rue Béatrix de Faucigny
- Route de Saint-Sigismond
- Route des Fontaines



ET APRES ?

Une fois déposés dans les conteneurs jaunes, les emballages en plastique, métalliques et le papier seront collectés puis acheminés au centre de tri de Chêne-en-Semine (74).

Là-bas, les emballages et les papiers seront triés par matières (emballages en plastique transparents, opaques etc...) puis mis en balle, avant de rejoindre une usine de recyclage. Ils deviendront alors des sacs poubelles ou encore des vélos ou des nouvelles bouteilles...



163 barquettes



1 chaise de jardin

+8%

Des résultats encourageants grâce aux nouvelles consignes de tri !

Sur le 1^{er} trimestre 2023, le tonnage d'emballage collecté a augmenté de 8% sur le territoire de la CCMG.

Un emballage doit être parfaitement propre pour être recyclé

FAUX

Il est inutile de laver les emballages avant de les déposer dans le bac de tri, il suffit de bien les vider !



Les Français sont mauvais trieurs

VRAI et **FAUX**

89% déclarent trier leurs emballages et papiers

mais

seuls 51% trient partout et tout le temps. Bonne nouvelle, cette part progresse tous les ans !



LE VRAI DU FAUX !

« **Moi, je ne trie pas. Ils re-mélangent tout avec les ordures ménagères, ça ne sert à rien !** »

Les emballages et les papiers sont acheminés au centre de tri de Chêne-en-Semine (74) pour être triés, puis transportés dans des usines de recyclage. Quant aux ordures ménagères, elles sont acheminées séparément vers l'Unité de Valorisation Énergétique située à Marignier.

La chaleur dégagée par l'incinération des ordures ménagères est valorisée en électricité ou en chauffage urbain.

Pas de mélange. Chaque flux a sa filière de valorisation !

« **Tous les emballages sont mélangés, comment être sûr que l'on peut les trier au centre de tri ?** »

Grâce à des machines comme « le séparateur balistique » (cf. photo ci-dessous), le tri même en mélange (multimatériaux) est tout à fait possible ! Aucune inquiétude, chaque matière est séparée dans le centre de tri, puis mise en balle et transportée jusqu'aux usines de recyclage !

« **Pourquoi mélange-t-on désormais les emballages et les papiers ?** »

Emballages et papiers sont désormais triés dans un seul et même conteneur jaune car :

- l'objectif est de simplifier le geste de tri de l'habitant,
- l'opération est rendue possible par la modernisation du centre de tri.

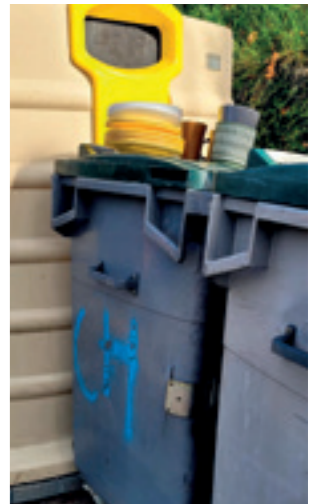


POUR MES ENCOMBRANTS

J'utilise la déchèterie des Montagnes du Giffre

Horaires d'été :

- > Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h,
- > Le samedi en journée continue de 8h à 17h,
- > Fermeture les dimanches et jours fériés (vendredi 14 juillet et mardi 15 août).



JE PRENDS SOIN DE MON ENVIRONNEMENT SONORE...



Pour rappel, la réglementation du bruit prévoit :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que :

- > Les jours ouvrables de 8 H à 20 H.
- > Les samedis de 9H à 12H et de 14H30 à 19 H
- > Les dimanches et jours fériés de 10H à 12 H

Bibliothèque municipale

une équipe de bénévoles dynamique,
au service de nombreuses activités et projets



Domino des livres
organisé le 25 avril



Une offre importante,
avec pas moins de
4 837 LIVRES
en rayon !

3 505 PRÊTS
de livres en 2022

913
PASSAGES
en permanence

103 adultes
INSCRITS

> La possibilité de réserver des livres via un service de navette en lien avec Savoie-Biblio est proposée chaque mois. Le lecteur a la possibilité de faire une demande de documents avant le deuxième mercredi de chaque mois, la livraison se faisant le mois suivant. Les personnes ne pouvant pas se déplacer peuvent se faire déposer les livres à domicile, en nous contactant par mail ou par téléphone.

> Dans le cadre du partenariat avec notre école, cette année encore, la bibliothèque municipale a accueilli les élèves de toutes les classes lors d'accueils une fois tous les quinze jours. L'occasion pour les bénévoles de leur faire découvrir un livre et pour les élèves d'emprunter un livre.

> Un « Domino des livres » a été proposé aux élèves des classes de grands le 25 avril dernier.

> Les élèves ont également participé au Prix des Incorruptibles via leur classe : selon leur niveau, ils avaient 6 ou 7 livres à lire puis ils devaient voter pour leur livre préféré. Le vote a eu lieu au sein de la bibliothèque, et chacun a pu voter « comme un grand » avec sa carte d'identité, sa carte d'électeur (fournis par les Incorruptibles), un isoloir et une urne (prêts par la mairie), sans oublier d'émarger ! Le dépouillement a été réalisé sous le contrôle des élèves et nous sommes en attente des résultats nationaux.

> Les élèves de CM2 ont pu participer au concours littéraire « La Trace » organisé par Short Editions, en partenariat avec Savoie-Biblio : non seulement ils ont adoré mais en plus ils ont produit des textes très intéressants que vous pouvez découvrir et emprunter à la bibliothèque !

> Le projet « Livres nomades » devrait voir le jour avant l'été, et permettre de mettre à la disposition de tous les Cassandriens des livres « désherbés » ou donnés à la bibliothèque dans cinq lieux de la commune : la boulangerie, le Café du Col, le cabinet du médecin, le salon de coiffure et la Poste. Un moyen d'ouvrir la lecture au plus grand nombre !

Enfin, le 21 mars dernier, la bibliothèque de Châtillon a été associée à la réflexion sur les attentes de la Communauté de communes des montagnes du Giffre en matière d'offre culturelle, dont le rapport vient d'être diffusé.

Horaires d'ouverture :

Mercredi :
10h00 > 11h30 - 16h30 > 18h00

Samedi :
10h00 à 12h00

Nous contacter :
bibchatillon@gmail.com

Recherches et réservations en ligne :
www.bibliotheque-chatillon74.fr

Inscription gratuite !
Nous vous attendons !



Nos prochains RDV

Du 5 au 23 juin

Campagne de fouilles au château

Visites ouvertes au public
les jeudis 15 et 22 juin à 17h 30 et 18h30
Inscriptions auprès du secrétariat de mairie



Samedi 10 juin

Course de Caisses à savon

Organisée par la
Ripaille Cassandrine

Mercredi 21 juin

Fête de la musique

Organisée par le hameau de la Côte et du Pissoir

Samedi 1^{er} juillet

Kermesse de l'école

Organisée par l'APE

Samedi 8 et dimanche 9 juillet

Vide grenier

Organisé par la Marmotte

Dimanche 16 juillet

Passage du Tour de France

Mardi 25 juillet

Festival Lyrique Samoëns/ Montagnes du Giffre

Carte blanche orchestre 19h :
Ruines du château de Châtillon-sur Cluses